

# CONDITIONS GÉNÉRALES – ALLIANCE V SRL

## 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales régissent toutes les prestations de services HORECA fournies par **ALLIANCE V SRL**, dont le siège social est établi Chaussée de Liège 1178 – 5101 Lives-sur-Meuse, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° 0777 478 754 (ci-après « le Prestataire »).

Elles s'appliquent à tout contrat conclu avec :

- **Le Client**, personne physique ou morale, qui réserve et achète en son nom et pour son compte ;
- **Le Tiers**, personne physique ou morale pour le compte de laquelle la réservation est effectuée.

Le Prestataire exploite le restaurant « **Brasserie sur l'Ô** », situé dans le Domaine provincial de Chevetogne.

---

## 2. Définitions

- **Service** : toute prestation HORECA proposée par le Prestataire, incluant notamment la restauration sur place, les événements privés ou professionnels et tout service associé.
  - **Site** : site internet du Prestataire accessible à l'adresse [www.brasseriesurlo.be](http://www.brasseriesurlo.be).
  - **Offres** : propositions de menus, tarifs et conditions, communiquées par écrit.
- 

## 3. Opposabilité

Toute réservation entraîne l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales par le Client et, le cas échéant, par le Tiers.

Aucune condition particulière ou générale émanant du Client ou du Tiers ne pourra prévaloir sur les présentes, sauf accord exprès, spécial et écrit du Prestataire.

La nullité éventuelle d'une clause n'affectera pas la validité des autres dispositions.

---

## 4. Réservation et confirmation

Les réservations peuvent être effectuées :

- Par écrit : email, courrier postal ;
- Par téléphone ;

- Ou via le Site.

Une réservation est considérée comme **confirmée** uniquement :

- Après accord verbal ou écrit du Prestataire ;
- Et, le cas échéant, après **réception de l'acompte** demandé.

En cas de réservation par téléphone avec acompte demandé, la réception de cet acompte par le Prestataire vaut confirmation définitive de la réservation.

---

## 5. Acompte

Le Prestataire peut exiger le paiement d'un acompte lors de la réservation, quelle que soit la manière dont celle-ci a été effectuée.

Sauf stipulation contraire écrite, tout acompte versé est **non remboursable**.

En cas de force majeure reconnue (article 10), un report pourra être proposé dans la limite d'une date fixée par le Prestataire, sous réserve de disponibilité.

---

## 6. Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués **TVA comprise** (taux en vigueur : 6 %, 12 % ou 21 % selon la prestation).

Sauf mention contraire, le solde est payable :

- Immédiatement à l'issue du repas et par 1 seule personne (pas de comptes séparés) ;
- Par espèces, virement bancaire ou cartes de paiement Visa, Mastercard, Bancontact, American Express.

En cas de paiement différé, toute facture non réglée à l'échéance sera majorée de plein droit :

- D'intérêts de retard de 15 % l'an ;
  - D'une indemnité forfaitaire de 20 % du montant dû, avec un minimum de 150 €.
- 

## 7. Annulation et report

- **Avant paiement d'un acompte** : le Client peut annuler sans frais par notification écrite.
  - **Après paiement d'un acompte** : l'acompte est conservé par le Prestataire. Un report pourra être accepté une seule fois, dans un délai fixé par le Prestataire et selon ses disponibilités.
  - **En cas de non-report** : le Prestataire conservera l'acompte à titre d'indemnité.
-

## 8. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Respecter les horaires, règles et consignes du personnel du Prestataire ;
  - Payer le prix selon les modalités prévues ;
  - Réparer tout dommage causé par lui-même, ses invités ou toute personne placée sous sa responsabilité, aux bâtiments, extérieurs, mobiliers et équipements du Prestataire.
- 

## 9. Responsabilité

**Responsabilité du Prestataire :**

- Le Prestataire n'est pas responsable des dommages indirects, pertes de profits ou préjudices immatériels.
- Sa responsabilité est en tout état de cause limitée au montant du contrat conclu avec le Client.

**Responsabilité du Client :**

- Le Client est responsable des dommages causés par lui-même, ses invités ou tout tiers sous sa responsabilité.
- 

## 10. Force majeure

En cas de force majeure, le Prestataire pourra suspendre ou annuler la prestation sans indemnité.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure : grèves, incendie, inondation, panne d'énergie, fermeture administrative, émeutes, blocage des transports ou des télécommunications, pandémie, etc.

---

## 11. Recouvrement et frais

Tout manquement du Client ou du Tiers à ses obligations entraîne la prise en charge par eux — solidairement — de tous les frais de recouvrement engagés par le Prestataire (honoraires d'avocats, frais de justice, etc.).

---

## 12. Protection des données (RGPD)

Les données personnelles du Client sont collectées et traitées par le Prestataire conformément à la législation belge et européenne (RGPD) :

- Pour la gestion des réservations et la communication avec le Client ;
  - Elles ne sont pas transmises à des tiers sans consentement, sauf obligation légale.  
Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition, en adressant une demande écrite au Prestataire.
- 

## 13. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions sont régies par le droit belge.

En cas de litige :

- **Si le Client est un consommateur** : compétence des tribunaux du domicile du Client ou de l'arrondissement de Namur, au choix du Client.
  - **Si le Client est un professionnel** : compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Namur.
- 

## 14. Version originale

En cas de divergence d'interprétation entre la version française et toute traduction, la version française prévaut.